



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 27 février 2021

*FFKMDA – 38, rue Malmaison – 93170 BAGNOLET
Et en visio conférence*

A/ Ouverture de l'assemblée générale ordinaire à 10H40 par le Président Nadir ALLOUACHE.

CONTEXTE

Face à la situation sanitaire toujours dégradée, il a été décidé d'organiser l'Assemblée Générale Ordinaire par visio conférence comme l'a autorisé le décret N°2020-925 du 29 juillet 2020 prorogeant jusqu'au 1^{er} avril 2021 la durée d'application de l'ordonnance N°20-321 du 25 mars 2020.

Préambule : Vérification du Quorum

Après décompte et vérification des participants par les membres de la Commission électorale, 31 votants présents sur 45, représentant 46 758 voix sur 62 624 possibles. Conformément à l'article 5.12 des statuts fédéraux, le quorum de 18 787 voix est atteint, l'assemblée générale peut donc se tenir.

NB : Le vote de la ligue de la Réunion n'est pas pris en compte car la ligue n'est pas représentée par le Président ou son suppléant.



PREMIÈRE RÉOLUTION ***(Lecture et approbation du rapport moral du Président¹)***

Avant de faire procéder au vote, le Président propose le vote à main levée. La proposition est retenue à l'unanimité.

Nadir ALLOUACHE fait lecture de son rapport moral, balayant tous les faits marquants de la saison sur tous les secteurs de la vie fédérale.

Il revient sur la crise sans précédent que traversent particulièrement les sports de contact en salle et qui impacte douloureusement tous les acteurs de la vie fédérale. Il rappelle son engagement, celui des membres du Comité directeur, des cadres techniques et des salariés pour faire entendre la voix de la FFKMDA chaque fois que cela est possible et insiste sur la gestion financière de crise qui a été instaurée, et a permis de sauver les 14 emplois de la fédération et d'envisager une sortie de crise sereinement.

Serge CASTELLO, Président délégué, prend la parole à l'issue du rapport moral du Président pour informer tous les représentants du rôle omniprésent et prépondérant de la FFKMDA au plan politique. Un récent entretien avec Roxana Maracineanu, la Ministre des Sports, confirme cette écoute attentive des hauts dignitaires de l'Etat français dans le paysage sportif.

Le muaythai à travers l'IFMA et le kick à travers la Wako ont intégré le programme des Jeux Olympiques européens pour la première fois.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport moral du Président.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Lecture et approbation du rapport moral de la Secrétaire Générale²).

Lara MOLINIER, Secrétaire Générale nouvellement élue, livre son rapport moral en décrivant le projet fédéral ambitieux reposant sur des objectifs stratégiques de la Fédération pour la nouvelle olympiade : Reconnaissance de Haut Niveau, sécurisation des pratiques, digitalisation des services, structuration et professionnalisation des ligues, développement des formations...

Elle précise que ces nouvelles orientations politiques ne pourront être mises en œuvre qu'à travers un travail commun en totale transversalité entre les élus et les services de la FFKMDA.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport moral du Secrétaire Général.

¹ Rapport moral du Président

² Rapport de la Secrétaire Générale



TROISIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation du rapport d'activité de la Trésorière Générale, présentation du bilan financier 2020 et vote³)

Mounia MIMOUN, trésorière nouvellement élue de la FFKMDA a pris ses fonctions en octobre et s'est beaucoup investie pour pénétrer et s'approprier les arcanes des finances et de la comptabilité fédérale ; C'est donc en toute connaissance du secteur qu'elle peut présenter le bilan financier.

Les effets de la crise ne se sont faits ressentir qu'à partir du mois de mars 2020, au moment où la Fédération avait déjà perçu la plus grosse part du produit de ses affiliations et licences.

Elle affiche une bonne santé financière pour la 8^e année consécutive. Le bilan fait apparaître un solde positif de 976 K€.

La bonne gestion des comptes permet de disposer d'une trésorerie suffisante pour assurer une totale autonomie sans endettement et de pallier aux risques d'une reprise non maîtrisée suite à la crise sanitaire.

Le bénéfice de l'exercice d'un montant de 975 586 € au crédit du compte « Report à nouveau » est ainsi porté de à 1 027 166 à 2 002 752 €

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport de la Trésorière Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation des rapports des Commissaires aux comptes, approbation des comptes annuels clos le 31 décembre 2020⁴)

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport des Commissaires aux comptes

³ Comptes annuels et bilan de la trésorière

⁴ Rapports du Commissaire aux comptes



CINQUIÈME RÉSOLUTION

(Présentation du budget prévisionnel 2021 et vote⁵)

Mounia MIMOUNE, la Trésorière Générale, reprend la parole pour présenter le budget prévisionnel 2021. Celui-ci présente un déficit pour la première fois depuis 8 ans dû aux conséquences de la crise sanitaire.

La capacité financière de la FFKMDA et les économies réalisées en 2020 permettent d'envisager sereinement ce déficit et d'être prête à mettre tous les moyens qu'il convient dès que l'interdiction des pratiques sera levée, pour reprendre une activité pleine et entière.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le Budget prévisionnel 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIÈME RÉSOLUTION

(Rapport de la Direction Technique Nationale⁶)

Durant plus de 50 minutes, le DTN déroule un PPT présentant le rapport d'activités de la Direction Technique Nationale dont relèvent les missions des cadres d'état (développement, compétitions, structuration, Equipes de France) et du cadre fédéral pour la formation pour l'année 2020.

Étayé par de nombreux diagrammes, statistiques, et courbes, le DTN explique que, de son point de vue, l'année 2020, marquera vraisemblablement pour plusieurs saisons l'évolution de la FFKMDA, comme celle du sport français en général.

Néanmoins il est difficile de prévoir les effets réels de cette crise qui n'a pas été aussi dévastatrice en 2020 qu'elle ne le sera dans le futur bilan de 2021.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport du Directeur Technique National

⁵ Budget prévisionnel 2021

⁶ Rapport de la Direction Nationale



SEPTIÈME RÉSOLUTION

(Lecture et approbation du rapport du médecin fédéral⁷)

Malgré la pandémie, la Commission médicale a elle aussi continué les travaux engagés sur des projets à longs termes.

Le suivi interfédéral des commotions cérébrales avec un permis de combattre mutualisé est en cours d'achèvement et aurait sans doute déjà été éprouvé sans l'interdiction de pratiquer de nos disciplines.

Piloté en partenariat avec le Ministère des Sports et les fédérations françaises de savate, Boxe et la FFKMDA, le portail « Vigi Commotions » est opérationnel et attend la reprise des combats en plein contact pour être utilisé.

Le sport santé a également été au cœur des travaux de la commission médicale.

NB : le lendemain de l'assemblée générale (soit le dimanche 28 février), ces travaux étaient honorés par le nouvel arrêté du 28 février 2021 modifiant celui du 23 décembre 2020 présentant la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.

La FFKMDA a été intégrée à cette liste.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve le rapport du Médecin fédéral.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses sont rapportées dans ce chapitre du PV bien qu'elles aient, chronologiquement, émaillé toutes les interventions, tout au long de la journée.

Ces échanges ont porté sur :

- La crise sanitaire et les aides financières qui pouvaient être apportées aux licenciés, aux clubs, aux ligues (notamment au vu de la trésorerie de la FFKMDA à l'issue du bilan annuel) :

Il est globalement rappelé à l'assemblée que la photographie des comptes tels qu'ils ont été présentés, ne reflètent pas, tout à fait, la réalité de la situation. La fédération a en effet engrangé en 2020 presque la totalité des rentrées attendues (en matière d'affiliation et licences notamment) mais cette année, elle est à moins 57 % de son chiffre d'affaire. Elle doit pour autant assumer les

⁷ Rapport Médical



mêmes charges fixes (crédit du siège, reversions des licences (calculées sur n-1), c'est à dire au plus haut), développement informatiques en cours, 14 salariés dont les emplois ont été préservés. Par ailleurs cette réserve doit servir à relancer l'activité dès la sortie de la crise.

- Aide aux licenciés

Dans le cadre de ses travaux, la FFKMDA participe activement avec le CNOSF à la mise en place du pass'sport. Cette « aide à la prise de licence » sera donnée à chaque licencié dont la famille perçoit des aides de la CAF pour un montant de 50 euros (au moins)

Les élus et les salariés de la FFKMDA n'ont pas cessé d'être à l'écoute des licenciés pour leur apporter soutien moral et aide psychologique.

Les animations en ligne ont trouvé un large écho auprès des licenciés.

La fédération mettra en place pour cet été un tour des ligues à la rencontre des licenciés et du grand public pour leur proposer animations, initiations, perfectionnement.

- Aide aux clubs

La fédération a proposé l'affiliation à – 50% à ses clubs pour cette saison.

Elle rappelle également que lors de l'annulation du championnat de France de Low Kick en mars 2020, elle a pris en charge une partie des frais de déplacements (pour 16 000 euros).

Elle est proactive dans son accompagnement pour diffuser et éclaircir l'information et les directives gouvernementales, pour monter les dossiers de demandes de subventions.

- Aide aux ligues

S'agissant de l'aide aux ligues, la fédération rappelle que les ligues n'ont à ce jour quasiment rien organisé et que leurs comptes bancaires n'ont, de ce fait, pas été amputés des dépenses liées aux compétitions ou aux actions de développement...

Le Comité Directeur de la FFKMDA est prêt à étudier les problèmes financiers particuliers qui lui seront remontés pour tenter de trouver une solution.

- Les immobilisations

Une explication est apportée sur la méthode de calcul comptable

- La catégorie des licenciés entre 14 et 20 ans.

Cette catégorie d'âge est particulièrement étudiée par les autorités car c'est celle dans laquelle on enregistre le plus grand taux de fuite. C'est également celle des « décrocheurs » au plan scolaire. La FFKMDA réfléchira à une stratégie autour de ce thème.

- Le nombre des formateurs qui semble insuffisant.

L'Elu en charge de la formation indique que les formateurs fédéraux sont une douzaine. Qu'ils ont été triés sur le volet pour leurs compétences, leur engagement et leur fidélité, et que la posture de l'Organisme de formation de la Fédération a toujours été de privilégier la qualité à la quantité. Les 12 formateurs, assurent et assument des formations fédérales de qualité et sont en nombre suffisant pour le faire.



FÉDÉRATION
MEMBRE



A l'issue des discussions, le Président remercie les représentants des ligues, le Comité Directeur et les présents et clôture l'assemblée générale ordinaire 2020 à 16 heures.

NADIR ALLOUACHE
Président

Serg Capelle
Président délégué

ANNEXES

- Annexe 1 : Rapport moral du Président, **Nadir ALLOUACHE**
- Annexe 2 : Rapport moral de la Secrétaire Générale, **Lara MOLINIER**
- Annexe 3 : Rapport de la Trésorière Générale, **Mounia MIMOUN**
- Annexe 4 : Rapports des Commissaires aux comptes, **Séverine NEYEN** et **Amine ARHIZ**
- Annexe 5 : Budget prévisionnel 2021, **Mounia MIMOUN**
- Annexe 6 : Rapport du Directeur Technique National, **Albert PERNET**
- Annexe 7 : Rapport du Médecin fédéral, **Philippe DELIAC**